

PRODWAYS GROUP

Société anonyme au capital de 25.875.262 euros
Siège social : 43 avenue des Trois Peuples – 78180 Montigny-le-Bretonneux
801 018 573 R.C.S. Versailles

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ANNUELLE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 25 JUIN 2025**

[...]

À caractère ordinaire

Première résolution – Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 – Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de 4 295 938,04 euros.

L'Assemblée générale constate l'absence de dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts, ainsi que de l'impôt correspondant.

Cette résolution est adoptée :

28.034.282 voix ayant voté pour,

2.885 voix ayant voté contre,

0 voix s'étant abstenue.

Deuxième résolution – Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2024, approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés se soldant par un résultat (part du Groupe) de 545 milliers d'euros.

Cette résolution est adoptée :

28.034.282 voix ayant voté pour,

2.885 voix ayant voté contre,

0 voix s'étant abstenue.

Troisième résolution – Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires, sur proposition du Conseil d'administration, décide de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 suivante :

- origine :
 - résultat de l'exercice : 4 295 938,04 euros ;
- affectation :
 - report à nouveau : 4 295 938,04 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois derniers exercices aucune distribution de dividendes et revenus n'est intervenue.

Cette résolution est adoptée :

28.034.282 voix ayant voté pour,

2.885 voix ayant voté contre,

0 voix s'étant abstenue.

[...]

Vingt-cinquième résolution - Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

Cette résolution est adoptée :

***27.560.378 voix ayant voté pour,
4.400 voix ayant voté contre,
100 voix s'étant abstenues.***

[...]

Extrait certifié conforme le 8 juillet 2025 par Guillaume DERAISME, Directeur Général

Signé par :

Guillaume DERAISME

D840E613026048E...

4 INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

États financiers individuels 2024

certifié conforme le 8 juillet 2025
Guillaume DERAISME
Directeur Général

Bilan

Actif

Signé par :

Guillaume DERAISME

D840E613026048E...

(en milliers d'euros)	2024			
	Brut	Amort. & provisions	Net	
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	432,2	177,1	255,1	164,3
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	506,0	159,8	346,2	364,6
Autres immobilisations corporelles	36,2	24,3	11,9	14,5
Immobilisations corporelles en cours			0,0	0,0
Titres de participation	107 220,7	64 366,0	42 854,6	44 970,2
Créances liées à des participations			0,0	0,0
Autres immobilisations financières	263,8	0,0	263,8	378,2
ACTIF IMMOBILISÉ	108 458,8	64 727,3	43 731,6	45 891,8
Clients et comptes rattachés	5 404,4	0,0	5 404,4	3 394,6
Autres créances d'exploitation	15 473,4	2 851,2	12 622,2	9 415,8
Disponibilités	1 088,6	7,9	1 080,7	4 544,4
ACTIF CIRCULANT	21 966,4	2 859,1	19 107,3	17 354,8
Charges constatées d'avance	127,7	0,0	127,7	131,2
TOTAL ACTIF	130 552,9	67 586,3	62 966,6	63 377,7

Passif

(en milliers d'euros)	2024	2023
Capital social	25 811,7	25 811,7
Primes	83 786,8	83 786,8
Réserve légale	2 563,2	2 563,2
Autres réserves		
Report à nouveau	(66 689,8)	(44 014,8)
Résultat de l'exercice	4 295,9	(22 675,0)
CAPITAUX PROPRES	49 767,7	45 471,8
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	130,0	37,5
Emprunts auprès des établissements de crédit	9 543,9	13 048,3
Dettes financières diverses		
Fournisseurs	591,1	1 198,7
Dettes fiscales et sociales	1 339,8	1 629,4
Autres dettes	1 594,1	1 992,0
TOTAL DETTES	13 068,9	17 868,5
TOTAL PASSIF	62 966,6	63 377,7

ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS 2024

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	2024	2023
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 754,4	2 200,2
Reprises sur provisions, transfert de charges et autres produits	1 775,9	213,5
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 530,4	2 413,7
Autres achats et charges externes	3 402,0	2 484,4
Impôts, taxes et versements assimilés	10,0	22,5
Frais de personnel	1 199,4	1 182,6
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :		
sur immobilisations	110,7	98,9
sur actif circulant	130,0	934,9
Autres charges	76,2	43,0
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 928,3	4 766,3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (A)	(397,9)	(2 352,5)
RÉSULTAT FINANCIER (B)	17 800,0	(20 266,1)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (C) = (A) + (B)	17 402,1	(22 618,6)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (D)	(14 085,1)	(982,2)
Impôt sur les bénéfices (E)	978,9	925,8
RÉSULTAT NET (F) = (C) + (D) + (E)	4 295,9	(22 675,0)

PRODWAYS GROUP

Société anonyme

43, avenue des Trois Peuples
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

certifié conforme le 8 juillet 2025
Guillaume DERAISME
Directeur Général

Signé par :
Guillaume DERAISME
D840E613026048E...

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

RSM Paris

26, rue Cambacérès

75008 Paris

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

PRODWAYS GROUP

Société anonyme

43, avenue des Trois Peuples

78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société PRODWAYS GROUP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PRODWAYS GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation et des créances rattachées

Notes 3.5 et 5.1 de l'annexe aux comptes annuels

Risque identifié

Au 31 décembre 2024, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 43 millions d'euros, soit près de 68% du total actif. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Le montant de la charge de dépréciation des titres de participation et sur comptes courants au titre de l'exercice 2024 s'élève à 4,7 millions d'euros, pour des reprises de provisions d'un montant de 22,9 millions d'euros.

Lorsque la valeur d'utilité des titres de participation et les créances rattachées (y compris comptes-courants) est inférieure à leur valeur nette comptable, les titres de participation sont dépréciés avant de procéder à la dépréciation des créances rattachées (sauf si une situation particulière justifie un ordre de dépréciation différent).

La valeur d'utilité est déterminée, le cas échéant, en fonction :

- de la quote-part des capitaux propres de la participation ;
- d'une analyse de leurs résultats et perspectives de rentabilité à court ou moyen terme de la participation, notamment en utilisant des projections de flux de trésorerie.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert donc l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées. Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation comme un point clé de l'audit, du fait de l'importance des titres de participation au bilan et de l'incidence de la provision pour dépréciation comptabilisée au compte de résultat et des incertitudes inhérentes à la probabilité de réalisation des prévisions entrant dans la détermination de la valeur d'utilité.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté à :

- prendre connaissance du processus de test d'évaluation mis en œuvre par la direction ;
- apprécier le caractère approprié et permanent de la méthode de valorisation retenue par la direction et les éléments chiffrés utilisés ;
- comparer les données utilisées dans la réalisation des tests d'évaluation des titres de participation avec les données comptables ;
- analyser la cohérence des projections de flux futurs de trésorerie de la direction au regard des réalisations passées et de notre connaissance des activités des filiales.

Nous nous sommes par ailleurs assurés du caractère approprié des informations présentées dans les notes 3.5 et 5.1 de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous vous signalons que, contrairement aux dispositions de l'article L.22-10-9 7° du code de commerce, la société n'a pas mentionné, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise dans le "tableau 12 - Ratios d'équité", l'évolution annuelle des performances de la société, au cours des cinq exercices les plus récents au moins, présentés d'une manière qui permette la comparaison.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société PRODWAYS GROUP par les statuts du 13 mars 2014 pour le cabinet RSM Paris et par l'Assemblée générale du 15 juin 2023 pour le cabinet Deloitte & Associés.

Au 31 décembre 2024, le cabinet RSM Paris était dans la onzième année de sa mission sans interruption et le cabinet Deloitte & Associés dans la deuxième année, dont respectivement huit et deux années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris et Paris-La Défense, le 9 avril 2025

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

Deloitte & Associés

A blue shield icon with a white checkmark, followed by a handwritten signature in blue ink.

Clément PERROT

A blue shield icon with a white checkmark, followed by a handwritten signature in blue ink.

Albert AIDAN

A blue shield icon with a white checkmark, followed by a handwritten signature in blue ink.

Jean Charles DUSSART

4.2 ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS 2024

4.2.1 Compte de résultat

(en milliers d'euros)	2024	2023
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 754,4	2 200,2
Reprises sur provisions, transfert de charges et autres produits	1 775,9	213,5
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 530,4	2 413,7
Autres achats et charges externes	3 402,0	2 484,4
Impôts, taxes et versements assimilés	10,0	22,5
Frais de personnel	1 199,4	1 182,6
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :		
sur immobilisations	110,7	98,9
sur actif circulant	130,0	934,9
Autres charges	76,2	43,0
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 928,3	4 766,3
RESULTAT D'EXPLOITATION (A)	(397,9)	(2 352,5)
RESULTAT FINANCIER (B)	17 800,0	(20 266,1)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (C) = (A) + (B)	17 402,1	(22 618,6)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (D)	(14 085,1)	(982,2)
Impôt sur les bénéfices (E)	978,9	925,8
RESULTAT NET (F) = (C) + (D) + (E)	4 295,9	(22 675,0)

4.2.2 Bilan

Actif

(en milliers d'euros)	2024			
	Brut	Amort. & provisions	Net	
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	432,2	177,1	255,1	164,3
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	506,0	159,8	346,2	364,6
Autres immobilisations corporelles	36,2	24,3	11,9	14,5
Immobilisations corporelles en cours			0,0	0,0
Titres de participation	107 220,7	64 366,0	42 854,6	44 970,2
Créances liées à des participations			0,0	0,0
Autres immobilisations financières	263,8	0,0	263,8	378,2
ACTIF IMMOBILISE	108 458,8	64 727,3	43 731,6	45 891,8
Clients et comptes rattachés	5 404,4	0,0	5 404,4	3 394,6
Autres créances d'exploitation	15 473,4	2 851,2	12 622,2	9 415,8
Disponibilités	1 088,6	7,9	1 080,7	4 544,4
ACTIF CIRCULANT	21 966,4	2 859,1	19 107,3	17 354,8
Charges constatées d'avance	127,7	0,0	127,7	131,2
TOTAL ACTIF	130 552,9	67 586,3	62 966,6	63 377,7

Passif

(en milliers d'euros)	2024	2023
Capital social	25 811,7	25 811,7
Primes	83 786,8	83 786,8
Réserve légale	2 563,2	2 563,2
Autres réserves		
Report à nouveau	(66 689,8)	(44 014,8)
Résultat de l'exercice	4 295,9	(22 675,0)
CAPITAUX PROPRES	49 767,7	45 471,8
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	130,0	37,5
Emprunts auprès des établissements de crédit	9 543,9	13 048,3
Dettes financières diverses		
Fournisseurs	591,1	1 198,7
Dettes fiscales et sociales	1 339,8	1 629,4
Autres dettes	1 594,1	1 992,0
TOTAL DETTES	13 068,9	17 868,5
TOTAL PASSIF	62 966,6	63 377,7

4.2.3 Variation de trésorerie

(en milliers d'euros)	2024	2023
RESULTAT NET	4 295,9	(22 675,0)
Charges et produits calculés	(11 069,2)	16 467,4
Plus et moins-values de cessions	(14 094,6)	-
Autres	-	-
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	7 321,3	(6 207,6)
Variation du besoin en fonds de roulement	(7 687,9)	6 393,7
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)	(366,6)	186,1
Opérations d'investissement		
Décaissement/acquisition immobilisations incorporelles		
Décaissement/acquisition immobilisations corporelles	(180,9)	(105,6)
Encaissement/cession immobilisations corporelles et incorporelles		
Décaissement/acquisition immobilisations financières	(1,5)	0,0
Encaissement/cession immobilisations financières	598,0	113,9
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	415,6	8,3
Opérations de financement		
Augmentations de capital ou apports	-	-
Dividendes versés	-	-
Encaissements provenant d'emprunts	0,0	4 918,0
Remboursement d'emprunts	(3 504,4)	(2 765,6)
Variation des autres dettes financières		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	(3 504,4)	2 152,4
VARIATION DE TRESORERIE (D = A + B + C)	(3 455,4)	2 346,8
TRESORERIE A L'OUVERTURE	4 544,4	2 197,7
TRESORERIE A LA CLOTURE	1 088,6	4 544,4

4.2.4 Notes annexes aux états financiers de la Société

Les notes, tableaux et commentaires ci-après référencés au sommaire de l'annexe font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice couvre une période de 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Les états financiers (bilan, compte de résultat) présentés sont identifiés comme suit :

- le montant net global du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élève à 62 966 601,01 euros ;
- le compte de résultat présenté sous forme de liste dégage un bénéfice de 4 295 938,04 euros.

Les comptes annuels de PRODWAYS GROUP ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 19 mars 2025. Ils sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 25 juin 2025.

Note 1 Principes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général, modifié par les règlements de l'ANC 2015-06, 2016-07, 2017-01 et 2018-07, applicables à la clôture de l'exercice, avec les hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- principe de prudence ;
- indépendance des exercices.

Il est fait application des recommandations de l'ANC (Autorité des normes comptables), de l'Ordre des experts-comptables et de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les dettes et créances libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture. La différence de conversion constatée est inscrite au bilan dans les comptes d'écart de conversion actif ou passif. Les pertes latentes éventuelles font l'objet d'une provision.

Les disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont portés au compte de résultat.

Les principes comptables généralement admis ont été appliqués conformément à la législation française en vigueur à la date d'arrêt des comptes.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont identiques à celles utilisées lors de l'exercice précédent.

Note 2 Événements significatifs de l'exercice

Prodways Group a cédé sa filiale Cristal le 9 février 2024 ainsi que sa filiale Solidscape le 10 avril 2024.

Note 3 Notes relatives au compte de résultat

3.1 Produits d'exploitation

PRODWAYS GROUP a réalisé 2 754 milliers d'euros de chiffre d'affaires, par la facturation de prestations de services à ses filiales, dont 545,3 milliers d'euros à l'étranger.

3.2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 4 928,3 milliers d'euros et sont principalement constituées :

- de prestations de services facturées par EXAIL technologie (347 milliers d'euros contre 391,3 milliers d'euros en 2023) ;
- de prestations de service par sa filiale PRODWAYS CONSEIL pour 1 158,5 milliers d'euros contre 668,5 milliers d'euros en 2023
- d'honoraires (1 239,2 milliers d'euros) ;
- de charges de personnel (1 191,8 milliers d'euros) ;
- de frais de missions et de déplacement (84 milliers d'euros).

Les effectifs moyens de l'exercice se répartissent comme suit :

	2024	2023
Effectif moyen employé	2,5	4
Effectif fin de période	2	3
dont cadres et professions supérieures	2	3
dont techniciens et agents de maîtrise	0	0

3.3 Honoraires des Commissaires aux comptes

Pour l'exercice 2024, les honoraires des Commissaires aux comptes de PRODWAYS GROUP s'élèvent à 194 milliers d'euros.

3.4 Rémunération des dirigeants

Les membres du Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP se sont vu attribuer 81.25 milliers d'euros de rémunérations.

Le Président a été rémunéré pour partie par la société PRODWAYS GROUP et pour partie par EXAIL TECHNOLOGIES, société contrôlante jusque fin 2021. PRODWAYS GROUP lui a versé en 2024 une rémunération brute globale de 83 750 euros (75 000 euros de rémunération fixe et 8 750,00 euros de rémunération variable au titre de 2023). Les rémunérations variables du Président au titre de 2024 ont été fixées le 19 mars 2025 à 14 885,42 euros (Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP).

PRODWAYS GROUP a versé au Directeur général en 2024 une rémunération brute globale de 325 342 euros (264 999,96 euros de rémunération fixe, 43 750 euros de rémunération variable au titre de l'exercice 2023 et 12 123 euros d'avantage en nature).

3.5 Résultat financier

(en milliers d'euros)	2024	2023
Produits financiers de participation ⁽¹⁾	7 121	4 923
Produits nets des placements financiers + intérêts sur comptes courants	930	887
Intérêts et charges assimilés	(394)	(339)
Abandons de créance	(8 039)	
RESULTAT FINANCIER AVANT PROVISIONS	(382)	5 471
Reprises sur provisions pour dépréciation	22 926	979
Dotations aux provisions pour dépréciation	(4 744)	(26 716)
RESULTAT FINANCIER	17 800	(20 266)

(1) Les produits de participation sont composés en 2024 principalement de dividendes reçus de DELTAMED, AVENAO SOLUTIONS 3D et PRODWAYS ENTREPRENEURS.

Comme chaque année, les titres de participation et les comptes courants associés ont fait l'objet de tests d'évaluation. Lorsque les titres de participation et les créances rattachées ont une valeur actuelle inférieure à leur valeur comptable, les titres de participation sont dépréciés avant de procéder à la dépréciation des créances rattachées (sauf si une situation particulière justifie un ordre de dépréciation différent). Ceux-ci sont réalisés par entité juridique. Des reprises de provisions sur titres et comptes courants ont été constatées en net à hauteur de + 18,2 millions d'euros. Celles-ci sont liées aux cessions de Solidscape et Cristal dont les titres de participation et les comptes courants étaient antérieurement dépréciés. Les abandons de créances s'inscrivent dans le cadre des cessions des deux filiales.

3.6 Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2024	2023
Produits exceptionnels sur opération de gestion	10	
Produits de cession des immobilisations	482	
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(0)	(3)
Valeur nette des actifs cédés	(14 576)	(979)
RESULTAT EXCEPTIONNEL AVANT PROVISIONS	(14 085)	(982)
Reprises sur provisions pour dépréciation		
Dotations aux provisions pour dépréciation		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(14 085)	(982)

Le résultat exceptionnel est de - 14,08 millions d'euros en 2024 correspondant aux cessions de SOLIDSCAPE et CRISTAL, compensé par les reprises de provisions dans le résultat financier pour +14,6 millions d'euros.

3.7 Impôt sur les sociétés

PRODWAYS GROUP est devenue mère d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1^{er} janvier 2018 constitué des sociétés suivantes :

Société	Date d'entrée
PRODWAYS SAS	1 ^{er} janvier 2018
PRODWAYS ENTREPRENEURS	1 ^{er} janvier 2018
INITIAL	1 ^{er} janvier 2018
PRODWAYS RAPID ADDITIVE FORGING	1 ^{er} janvier 2018
PRODWAYS 2	1 ^{er} janvier 2018
AVENAO SOLUTIONS 3D	1 ^{er} janvier 2018
3D SERVICAD	1 ^{er} janvier 2018
INTERSON PROTAC	1 ^{er} janvier 2020
AUDITECH INNOVATIONS	1 ^{er} janvier 2023

Au 31 décembre 2024, le résultat fiscal de l'ensemble intégré est un bénéfice qui s'établit à 498,6 milliers d'euros. Par déduction du déficit reportable, le groupe d'intégration fiscale n'a pas constaté de charge d'impôt cette année.

En l'absence d'intégration fiscale, le résultat fiscal de l'année 2024 de la Société est un bénéfice qui s'établit à 450 milliers d'euros.

Un produit d'impôt constaté de 978,9 milliers d'euros résulte de l'intégration fiscale.

Le déficit reportable de l'intégration fiscale s'élève à 26 millions d'euros tandis que celui de Prodways Group né avant l'intégration fiscale s'élève à 0,4 million d'euros.

Note 4 Notes relatives au tableau de flux de trésorerie

4.1 Flux générés par l'activité

La variation de besoin en fonds de roulement s'élève à un montant défavorable de - 4 109,7 milliers d'euros. Ce besoin s'explique notamment par l'augmentation de l'en-cours des comptes courants nets sur les filiales à hauteur de 2 044,5 milliers d'euros. L'augmentation des créances clients de 2 millions d'euros vient compléter cette analyse.

4.2 Flux générés par les opérations d'investissement

En 2023, PRODWAYS GROUP a lancé un programme de modernisation de ses systèmes d'information avec deux projets : un logiciel comptable pour l'ensemble des filiales françaises ainsi qu'un SIRH. À date, le SIRH est déployé sur l'ensemble des filiales françaises et le logiciel comptable reste à déployer sur AVENAO.

En 2024, PRODWAYS GROUP a poursuivi avec le développement d'un CRM Groupe. Ce projet recouvre les immobilisations en cours au bilan de la Société au 31 décembre 2024.

4.3 Flux générés par les opérations de financement

En 2020, PRODWAYS GROUP a bénéficié des mesures d'accompagnement de la crise sanitaire mises en place par l'État. Dans cette perspective, 7,2 millions d'euros de Prêts Garantis par l'État ont été souscrits, encaissés en septembre 2020 et le remboursement se réalisera sur 4 ans après un différé d'un an. Les remboursements ont commencé fin 2023.

En 2023, PRODWAYS GROUP a refinancé l'acquisition de CREABIS et souscrit 3 emprunts auprès de 3 banques pour un total de 4,4 millions d'euros.

En 2023, PRODWAYS GROUP a refinancé l'acquisition d'AUDITECH INNOVATIONS et souscrit 3 emprunts auprès de 3 banques pour un total de 4,9 millions d'euros.

En 2024 seuls les remboursements de ces prêts sont à noter.

Note 5 Notes relatives au bilan

5.1 Actif immobilisé

Les titres de participations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations estimées nécessaires.

Une dépréciation est éventuellement constituée sur la base de la valeur d'utilité des titres, qui représente ce qu'il serait acceptable de décaisser pour acquérir ces titres. La valeur d'utilité est estimée en fonction de la valeur de la quote-part des capitaux propres à la clôture de l'exercice des entités concernées, mais aussi en fonction de leurs résultats et perspectives de rentabilité à court terme. Cela implique d'utiliser des projections de flux de trésorerie.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture 31/12/2023	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice 31/12/2024
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Savoir-faire industriel	287,3	144,8	0,0	432,2
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	475,6	30,3	0,0	505,9
Matériels de bureau et informatique	45,9	5,7	15,4	36,2
Immobilisations en cours	0,0	0,0	0,0	0,0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	119 681,7	2 114,9	14 575,9	107 220,7
Prêts	350,3	0,0	115,9	234,3
Autres immobilisations financières	27,9	1,5		29,4
TOTAUX	120 868,8	2 297,3	14 707,3	108 458,8

Les augmentations de l'exercice concernent notamment l'augmentation de capital de PRODWAYS PRINTERS pour 2,1 millions d'euros compensée par les sorties de CRISTAL et SOLIDSCAPE.

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Savoir-faire industriel	164,3	144,8	54,0	255,1
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	364,6	30,3	48,7	346,2
Matériels de bureau et informatique	14,5	5,7	8,3	11,9
Immobilisations en cours	0,0	0,0	0,0	0,0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	44 970,2	(12 461,0)	(10 345,4)	42 854,6
Prêts	350,3		115,9	234,3
Autres immobilisations financières	27,9	1,5		29,4
TOTAUX	45 891,8	(12 278,6)	(10 118,4)	43 731,6

5.2 État des échéances des créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
Prêts	234,3	116,0	118,3
Créances liées à des participations			
Autres immobilisations financières	29,4	0,0	29,4
Autres créances clients	5 404,4	5 404,4	0,0
Sécurité Sociale et autres organismes	0,3	0,3	
État et autres collectivités publiques :		0,0	
• Impôt sur les bénéfices	924,5	924,5	0,0
• Taxe sur la valeur ajoutée	293,7	293,7	
Groupe et associés	13 725,2	13 725,2	0,0
Débiteurs divers	529,9	42,4	487,5
Charges constatées d'avance	127,7	127,7	
TOTAUX	21 269,3	20 634,1	635,2

Le poste « Groupe et associés » comprend des avances en compte courant accordées à des filiales.

Produits à recevoir : néant.

5.3 Capitaux propres

5.3.1 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentation ou réduction de capital	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Fin d'exercice
Capital	25 811,7	0,0			25 811,7
Primes	83 786,8				83 786,8
Réserve légale	2 563,2				2 563,2
Autres réserves	0,0				0,0
Report à nouveau	(44 014,8)	0,0	(22 675,0)		(66 689,8)
Résultat N-1	(22 675,0)		22 675,0		0,0
TOTAUX	68 146,9	0,0	0,0	0,0	68 146,9
Résultat de l'exercice					4 295,9
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES					
A LA CLOTURE	45 471,9	0,0			49 767,8

Au 31 décembre 2024, le capital social de PRODWAYS GROUP se compose de 51 263 951 actions d'une valeur nominale de 0,5 euro, soit un capital social de 25 811 662 euros.

5.3.2 Actions potentielles

En janvier 2019, PRODWAYS GROUP a émis un plan d'attribution gratuite d'actions en 2 tranches en faveur des collaborateurs du Groupe. L'ensemble de ces deux plans représentaient un potentiel de 802 800 actions. En janvier 2021, 186 408 actions ont été attribuées, générant une augmentation de capital de 93 204 euros. Au 31 décembre 2023, compte tenu des annulations déjà effectuées, il restait un potentiel de 103 392 actions attribuables. Ces dernières ont toutes été attribuées début 2023 et le plan est désormais caduc.

En janvier 2021, PRODWAYS GROUP a émis un plan d'attribution gratuite d'actions en deux tranches, en faveur des collaborateurs du Groupe. Dans le cadre d'un plan collectif chaque collaborateur d'une société française présent s'est vu attribuer 50 actions potentielles conditionnées uniquement à une condition de présence. Dans le cadre d'un plan sélectif réservé à 16 personnes, 532 500 actions ont été attribuées, l'acquisition définitive de ces actions étant conditionnée à l'atteinte d'objectifs de performance du Groupe en 2021 et 2023 et de conditions de présence. L'ensemble de ces deux plans représentait à l'origine un total de 550 550 actions potentielles. Compte tenu des annulations déjà effectuées, il reste au 31 décembre 2022 un total de 255 981 actions potentielles. Ces actions ont été attribuées en 2023 Ce plan est désormais caduc.

En février 2023, PRODWAYS GROUP a émis un plan d'attribution gratuite d'actions en deux tranches, en faveur des collaborateurs du Groupe. Dans le cadre d'un plan collectif chaque collaborateur d'une société française présent s'est vu attribuer 50 actions potentielles conditionnées uniquement à une condition de présence. Dans le cadre d'un plan sélectif réservé à 16 personnes, 545 700 actions ont été attribuées, l'acquisition définitive de ces actions étant conditionnée à l'atteinte d'objectifs de performance du Groupe en 2023 et 2024 et de conditions de présence. L'ensemble de ces deux plans représentait à l'origine un total de 564 550 actions potentielles. Compte tenu des annulations déjà effectuées, il reste au 31 décembre 2024 un total de 131 550 actions potentielles ; sachant que le Conseil a décidé de lever la condition de présence de M. Ohana et l'acquisition par ce dernier de 66 000 actions.

5.4 Endettement financier net

5.4.1 Trésorerie disponible

Le cas échéant, les valeurs mobilières sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Les intérêts courus acquis sur compte à terme sont enregistrés dans les produits financiers de placement. Une provision pour dépréciation serait constituée si la valeur liquidative était inférieure au coût d'acquisition.

Les « Disponibilités » figurent à l'actif du bilan au 31 décembre 2024 pour un montant de 1 088,6 milliers d'euros.

PRODWAYS GROUP détient 1 160 564 actions propres dans le cadre de son contrat de liquidité animé par TPICAP. Au 31 décembre 2024 la valeur des actions détenues s'élève à 664,4 milliers d'euros, leur valeur de marché est de 696,3 milliers d'euros.

5.4.2 Dettes financières

PRODWAYS GROUP a souscrit en 2020 trois Prêts garantis par l'État pour un total de 7,2 millions d'euros. En 2022, PRODWAYS GROUP a souscrit 3 emprunts pour refinancer l'acquisition de CREABIS pour un montant total de 4,4 millions d'euros puis 4,9 millions d'euros en 2023 pour financer l'acquisition d'AUDITECH INNOVATION. Seul le remboursement de ces emprunts a impacté ce poste en 2024.

5.5 Dettes d'exploitation et autres dettes

État des échéances des dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
Fournisseurs et comptes rattachés	591,1	591,1	
Personnel et comptes rattachés	292,8	292,8	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	177,5	177,5	
État et autres collectivités publiques :		0,0	
• Impôt sur les bénéfices		0,0	
• Taxe sur la valeur ajoutée	865,5	865,5	
• Autres impôts, taxes et assimilés	3,9	3,9	
Groupe et associés	1 586,2		1 586,2
Autres dettes	7,9	7,9	
TOTAUX	3 525,0	1 938,8	1 586,2

Charges à payer : 571,7 milliers d'euros dont 158,7 milliers d'euros de factures non parvenues, 409,1 milliers d'euros de dettes sociales.

Note 6 Opérations avec les entreprises et les parties liées

Les parties liées sont les personnes (administrateurs, dirigeants de PRODWAYS GROUP ou des principales filiales) ou les sociétés détenues ou dirigées par ces personnes. Toutes les transactions avec les entreprises et parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

Les montants nets relatifs aux entreprises liées inclus dans les postes du bilan et du compte de résultat de PRODWAYS GROUP SA de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Filiales	EXAIL TECHNOLOGIE	GORGÉ SAS
BILAN			
Dépôt de garantie	-	-	
Clients et comptes rattachés	5 404,4	-	
Comptes courants débiteurs	16 618,9	-	
Fournisseurs	591,1		
Comptes courants créditeurs	3 578,2	-	
COMPTE DE RESULTAT			
Produits d'exploitation	2 754,4	-	
Autres produits	1 775,9	-	
Achats et charges externes	3 402,0	347,0	
Produits de participation	7 121,1	-	
Autres produits financiers	984,9	-	
Charges financières ⁽¹⁾	8 488,1	-	
Charges exceptionnelles		-	

(1) Hors provision et reprise de provisions sur titres et comptes courants.

Note 7 Engagements hors bilan

7.1 Engagements hors bilan liés à l'activité courante

Néant.

7.2 Engagements donnés

PRODWAYS GROUP a cédé en date du 9 février 2024 l'ensemble des actions composant le capital de la société CRISTAL.

Les garanties suivantes ont été données lors de cette cession :

- la perte de chiffre d'affaires liée à des ruptures anticipées de contrats fera l'objet d'une indemnisation ;
- PRODWAYS GROUP se porte garant des incidences que pourrait avoir le litige EXPO-DENT sur les comptes de la société CRISTAL.

Ce litige est provisionné à hauteur de 130 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

PRODWAYS GROUP s'est engagé à porter caution à la société PODO 3D et notamment vis-à-vis d'INITIAL jusqu'à l'assemblée générale de PODO 3D approuvant ses comptes 2024.

7.3 Engagements reçus

PRODWAYS GROUP dispose de 2 lignes de crédit négociés auprès de deux banques. Au 31 décembre 2024 le solde utilisable est de 1,7 million d'euros pour les 2 banques.

PRODWAYS GROUP a acquis en juillet 2021 l'ensemble des actions composant le capital de la société CREABIS. Les vendeurs ont consenti une garantie d'actif et de passif d'une durée de cinq ans plafonnée au prix d'acquisition.

PRODWAYS GROUP a acquis en juillet 2022 l'ensemble des actions composant le capital de la société AUDITECH INNOVATIONS. Les vendeurs ont consenti une garantie d'actif et de passif jusqu'au 31 décembre 2025 plafonnée à 0,825 million d'euros.

PRODWAYS GROUP a cédé en date du 10 avril 2024 l'ensemble des actions composant le capital de la société SOLIDSCAPE. Dans le cadre de cette cession l'acheteur a pris l'engagement, pendant 5 ans à compter de la date de cession, de payer à PRODWAYS GROUP la part de l'avantage fiscal qu'il retirerait de l'utilisation du déficit fiscal existant.

PRODWAYS GROUP a mis en place une couverture de taux pour les prêts souscrits.

7.4 Covenants financiers

Les emprunts dont dispose PRODWAYS GROUP sont assortis selon les cas de clause de changement de contrôle et/ou de covenant financier applicable en cas de tirage respectés au 31 décembre 2024.

7.5 Nantissements, garanties et sûretés

Néant.

7.6 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière sont évaluées à 23 milliers d'euros à la date de clôture.

Note 8 Filiales et participations

Filiales et participations		Informations financières (5)									
		Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
					Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus											
1. Filiale (à détailler) (+ de 50 % du capital détenu par la Société).											
DELTAMED	27	5 970	100 %	7 066	7 066			12 170	2 717	2 000	
PRODWAYS ENTREPRENEURS	701	66	100 %	701	701				(4)	2 996	
PRODWAYS PRINTERS	6 427	(3 063)	100 %	61 026	0	1 600		2 218	(1 267)		
INITIAL	400	(63)	100 %	12 000	12 000	5 246		11 430	(396)		
PODO 3D	28	(3 949)	100 %	695	0	2 138		1 453	(438)		
PRODWAYS RAPID ADDITIVE FORGING	949	(1 016)	100 %	2 523	0	446			(92)		
PRODWAYS 2	5	(17)	100 %	16	0	16			1		
PRODWAYS CONSEIL	5	(3)	100 %	106	0	394		1 216	9		
INTERSON PROTAC	96	2 972	100 %	6 619	6 619	3 912		8 948	(793)		
AVENAO SOLUTIONS 3D	21	2 491	100 %	16 466	16 466			23 315	1 965	2 126	
SCI CHAVANOD	2	352	99,95 %	2	2	504		520	183		
DELTAMED	27	5 970	100 %	7 066	7 066			12 170	2 717	2 000	
PRODWAYS	701	66	100 %	701	701				(4)	2 996	

Informations financières (5)
ENTREPRENEURS
2. Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par la Société).
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.
1. Filiales non reprises au § A.
a. Filiales françaises (ensemble)
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)
2. Participations non reprises au § A.
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)

Note 9 Autres informations

9.1 Identité de la société mère consolidant les comptes

PRODWAYS GROUP établit des comptes consolidés.

9.2 Intégration fiscale

PRODWAYS GROUP est devenue depuis le 1^{er} janvier 2018 la mère d'un groupe d'intégration fiscale comprenant les sociétés PRODWAYS, PRODWAYS ENTREPRENEURS, INITIAL, EXCELTEC, PRODWAYS RAPID ADDITIVE FORGING, PRODWAYS 2, AS3D, 3D SERVICAD et INTERSON PROTAC.

En 2021, PRODWAYS CONSEIL a rejoint le groupe d'intégration fiscale.

En 2023, AUDITECH INNOVATIONS a rejoint le groupe.

9.3 Événements postérieurs à l'exercice

La Société a fusionné en janvier 2025 avec la société PRODWAYS ENTREPRENEURS.

La société Cristal a été condamnée à indemniser EXPO-DENT début 2025, le montant de la condamnation est couvert par la provision.